

## LE MINISTRE NDIAYE PRÉPARE LA FERMETURE DE 200 COLLÈGES ET VEUT RAYER L'ENSEIGNEMENT PRIORITAIRE DE LA CARTE SCOLAIRE

# Le SNFOLC alerte les personnels

**« À NANTES, UN COLLÈGE VA FERMER POUR FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE » TITRE LE JOURNAL LA CROIX DANS SON ÉDITION DU 22 AVRIL 2023**

Le 22 mars, le Président Macron, plus isolé que jamais après le 49-3, a confirmé sa volonté de casser l'École : « on continuera à devoir fermer des classes ou des établissements » a-t-il lancé comme une provocation, au lieu d'abandonner sa réforme des retraites comme l'attendaient des millions et des millions. C'est cependant au prétexte de la « mixité scolaire » que le ministre Ndiaye ferme des collèges. La communication du plan ministériel d'envergure envisagé tout d'abord en mars, est finalement repoussée au mois de mai 2023... Car fermer 200 collèges et casser l'enseignement prioritaire pour faire des économies à très grande échelle serait un choc pour des milliers des personnels concernés par la suppression de leur poste et pour les parents contraints à faire 30, 40 ou 50 km pour scolariser leur enfant. Pour le SNFOLC, le ministre Ndiaye, qui a dû être exfiltré de la gare de Lyon le 24 avril où plusieurs centaines de manifestants l'attendaient, ne doit pas présenter ce projet de destruction massive.

**DES FERMETURES DÉJÀ ENGAGÉES QUI PARTOUT SE HEURTENT À LA RÉSISTANCE DES PERSONNELS ET DES PARENTS**

À Nantes, l'annonce en avril de la fermeture du collège Rosa-Parks (REP +), qui s'ajoute aux fermetures déjà connues des collèges Guist'hau et Jules-Verne, a provoqué une immense colère. Dans les Deux-Sèvres, une centaine de personnes a manifesté au Conseil départemental le 3 février contre la fermeture d'une dizaine de collèges (sur 36). Dans les Ardennes, la nouvelle sectorisation scolaire qui valide la fermeture du collège La Fontaine de Charleville-Mézières est contestée. Le 8 mars, une centaine d'enseignants manifestaient devant la DSDEN des Ardennes pour dénoncer la fermeture, y compris de classes, les doubles niveaux 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> et les sureffectifs. En Charente, DASEN et Conseil départemental ont présenté en 2017, un plan de fermeture de 11 collèges (sur 38), « sans logique financière ou comptable » et « pour répondre aux enjeux de mixité sociale » pouvait-on lire dans le document. Dans la liste figuraient les deux collèges en REP et les deux collèges en REP + du département. La mobilisation unie des personnels soutenus par leurs syndicats dont FO et avec la FCPE, avait contraint les autorités à retirer l'intégralité du plan qui prévoyait donc d'en finir purement et simplement avec l'enseignement prioritaire des 4 collèges du département et avec 7 collèges ruraux.

**SOUS COUVERT D'AMÉLIORER LES INDICES DE POSITION SOCIALE (IPS) DANS LES SECTEURS DE SCOLARISATION, FERMER MASSIVEMENT DES CENTAINES DE COLLÈGES. LE PLUS POSSIBLE EN REP, VOICI LE PLAN DANS LES CARTONS DU MINISTRE NDIAYE !**

Pour le ministre, il s'agit de parachever ce qui a déjà été engagé. En juillet 2022, le ministère publie une note dans laquelle 20 départements sont pointés pour leur faible mixité scolaire. Fin février, sur France Culture, le ministre précise qu'il a pu « identifier en France 200 binômes » qui pourraient fusionner, c'est-à-dire fermer. En mars 2023, une nouvelle publication présente l'IPS comme « l'outil statistique pour décrire les inégalités sociales entre établissements » - publication accompagnée en annexe des IPS des toutes les écoles, et de tous les collèges et lycées du pays, y compris privés. Le 8 mars au Sénat, le ministre annonce « la refonte de la carte de l'enseignement prioritaire », dit vouloir « aboutir à une réforme en septembre 2024 » impliquant aussi les territoires ruraux et veut engager une « concertation [...] sur la question du financement de l'enseignement privé sous contrat afin que ceux-ci s'engagent dans des politiques résolues de mixité sociale et scolaire ».

Personne n'est dupe du fait que pour le ministre, il s'agit, en fermant des centaines de collèges si possible en REP ou ruraux, de modifier la sectorisation scolaire en intégrant l'enseignement privé, sous couvert de vouloir améliorer la mixité scolaire. Au passage, les établissements privés qui scolariseraient les élèves qui n'auraient plus de collège dans leur secteur, se verraient gratifier d'une belle augmentation de leur financement par l'argent public...

**Non à la politique de fermetures des collèges et à la casse de l'enseignement prioritaire ! Le SNFOLC est engagé partout avec les personnels et les parents qui revendiquent le maintien de leur établissement et de pouvoir travailler dans des conditions acceptables !**

**Face au Président Macron et à ses ministres Borne et Ndiaye qui font feu de tout bois pour tourner la page des retraites, poursuivons la mobilisation pour les faire reculer !**